

Stéphane Rossini

Vice-président du Conseil national

santésuisse : du recyclage utile, mais pour quelle action ?

La récente conférence de presse de santésuisse, une des deux organisations faîtières des assureurs maladie devrait réjouir tous les défenseurs de la solidarité du financement de l'assurance-maladie. Après avoir joyeusement ignoré durant des années ce principe fondateur de la sécurité sociale et privilégié la concurrence et le marché, voilà enfin une discussion centrale émanant de santésuisse.

Sur la base d'une étude du bureau BASS, la faîtière semble découvrir ce que l'on sait depuis fin 1996 et les premiers mois de l'application LAMal : le financement par tête, sans lien à la capacité économique des assurés et des ménages est anti-social, injuste. Très bonne nouvelle, merci ! Plusieurs études et rapports des cantons ou de l'administration, etc., l'ont démontré et rappelé à maintes reprises.

Mais, ce qui étonne le plus, ce sont les propositions formulées par santésuisse. Sur le fond, si elles sont de notre point de vue parfaitement pertinentes, elles ne constituent qu'un recyclage étonnant de propositions en cours de traitement par les Chambres fédérales. Aucune de ces propositions n'a pas déjà fait l'objet de longs et répétés débats ou décisions.

Ainsi, « la compensation des risques doit être affinée en y intégrant des critères de morbidité ». Le Parlement traite cette question depuis dix ans. Suite au rejet du projet Managed Care, la question a d'ailleurs été reprise. Elle est en cours de traitement par les commissions concernées et a recueilli les majorités nécessaires pour envisager une issue positive.

Quant à l'allègement de la charge des familles avec enfants et des jeunes adultes, ces propositions ont, elles aussi, été déposées de manière répétée depuis le début des années 2000. Actuellement, la commission du National élabore un projet de loi découlant d'initiatives parlementaires. Mais, les résistances sévissent, du côté de l'UDC, parti de M. Brändli, président de santésuisse, du PLR et des cantons.

Intéressant, lorsque santesuisse était une association directement représentée par ses présidents au sein des commissions parlementaires concernées (MM. Ruey au National et Brändli aux Etats), ces propositions étaient combattues avec virulence, car relevant d'une forme de « soviétisation » du système de santé.

Qu'en penser aujourd'hui ? En regard du dicton « Trop poli pour être honnête » ou de l'impression d'une pure campagne de communication, il faudrait s'en méfier... A moins que santesuisse ne s'engage avec détermination auprès des élus bourgeois du Parlement et de la Conférence des chef.fe.s de Département de la santé CDS de pour que, notamment, la réduction des primes des jeunes adultes et la gratuité de celles des enfants aient une chance de succès. Alors seulement, on pourra leur accorder un peu de crédit, voire de confiance, et même soutenir des démarches constructives en faveur de la solidarité dans ce domaine. Nous attendons par conséquent des actes de conviction auprès des « alliés naturels » de santesuisse pour avoir une chance de rétablir la justice sociale dans l'assurance-maladie.

[Retour](#)